

COMMUNE DE FRONTENAS (69620)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 03 novembre 2016

L'an deux mille seize, le trois novembre à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

Présents : MM. DUPERRIER – DUFRENE -

MMES BERNARD – GOUJAT -

MM. DEBRUN – CRIONAY – VERMOREL – CHANTHARAKSA – BONNEFOUX – PASSARD (départ en cours de séance) -

MME LANDES -

Absents excusés (procuration) : M. CODIS – MME BOULAND -

Absente excusée : MME GUIGNIER -

Absent démissionnaire : M BLANOT

Election du secrétaire de séance : Monsieur Dave DUFRENE

Date de convocation : 21 octobre 2016

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 septembre 2016 est validé.

1) Communauté Communes Beaujolais Pierres Dorées et organisation territoriale :

Bureau et Conseil communautaire du 26 octobre 2016 : Monsieur le Maire soumet au conseil municipal une adaptation des statuts communautaires, pour se mettre en conformité avec la Loi NOTRe au 1 er janvier 2017. Le périmètre de la Communauté, s'il n'est pas changé, est adapté à l'émergence de Val d'Oingt et Porte des Pierres Dorées (regroupement de Liergues et Pouilly). Pour le reste, il s'agit d'une reprise des statuts actuels, deux compétences optionnelles jusque-là deviennent obligatoires :

- Les ordures ménagères
- L'accueil des gens du voyage

Trois compétences :

- La voirie
- Les équipements
- L'action sociale

Deviennent optionnelles et sont définies par l'intérêt communautaire.

Enfin les autres compétences exercées deviennent facultatives et sont définies dans les statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix POUR, accepte cette modification statutaire.

Divers : Déchetteries : Nouveaux horaires à partir du 02 novembre 2016. Monsieur le Maire présente le tableau des nouveaux horaires des déchetteries de Theizé et St Laurent d'Oingt. Un affichage a été fait sur les panneaux municipaux et le tableau a été mis en ligne sur le site de la mairie.

Collecte des textiles : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société en charge de la collecte des textiles est en liquidation judiciaire. Monsieur le Maire précise qu'il a donné son accord à

la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour la signature d'une convention globale pour l'ensemble des points de collecte existants des communes de la CCBPD.

Forum Territorial de la CCBPD : Il se déroulera le samedi 5 novembre au Domaine des Communes de 9 h à 12 h sur le thème de l'économie, du tourisme, de l'agriculture et du développement rural.

Commissions communautaires : Rappel des différentes commissions et des élus inscrits à celles-ci.

2) Syndicats intercommunaux :

Syndicat Départemental d'Énergie du Rhône :

Extinction nocturne : Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 24 juin dernier spécifiant que face à un problème technique les deux réseaux (Bourg et Extérieur) n'avaient pu être réglés sur deux plages horaires différentes, les deux réseaux ont donc été réglés toute la semaine de 23 heures à 6 heures. Suite à une rencontre en date du 5 octobre avec un technicien du Syder, une solution technique a été trouvée consistant en la pose d'une installation d'une horloge (radiolithe) astronomique sur le poste de la salle d'animation rurale. Monsieur le Maire propose donc de reprendre une délibération actant un éclairage distinct entre le bourg et l'extérieur selon les horaires suivants :

- La semaine extinction de 23 heures à 6 heures sur toute la commune
- Le week-end extinction de 23 heures à 6 heures sur l'extérieur et de 1 heure à 6 heures le week-end

Adopté à l'unanimité sauf une abstention. Des panneaux d'information seront fournis gratuitement par le Syder et installés par notre service technique à l'entrée et à la sortie du village.

Éclairage public au lieu-dit Les Mouilles : Réception des travaux en cours et réception du plan de récolement. Enquête de satisfaction à compléter.

Syndicat Intercommunal des Eaux : Prochaine assemblée générale le 15 novembre à 18 heures 30 en mairie de Frontenas.

3) Voirie/Espaces verts :

Réponses consultation parking : Trois réponses ont été réceptionnées en mairie. La commission en charge de ce dossier les étudiera et Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise lors du conseil municipal de décembre.

Rencontre carrefour de l'aérodrome : une réunion est organisée le vendredi 18 novembre à 16 heures pour ce dossier à l'hôtel du Département.

Départementale 338 : Un radar mobile a été installé. Monsieur le Maire informe le conseil municipal du courrier du Préfet rappelant les trois itinéraires accidentogènes retenus pour le déploiement des radars à l'échelle du département du Rhône.

Commune de Châtillon d'Azergues : interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises de PTAC supérieur à 7,5 tonnes sur la route départementale 76 – la commune de Châtillon souhaitant limiter le transit des poids lourds dans le centre de Châtillon propose un projet d'arrêté qui sera signé conjointement avec le Département. Cette disposition requiert l'avis des maires des communes de Chessy les Mines, Le Breuil, Légnay, Bagnols, Le Bois d'Oingt, Alix et Frontenas concernées par la RD 76. L'assemblée émet un avis favorable à cette demande.

Fleurissement monument 05 décembre : Une cérémonie se déroulera le lundi 5 décembre à 11 heures pour la journée d'hommage « aux morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Le monument a été fleuri pour cette cérémonie.

Illuminations : Elles seront installées le mercredi 07 décembre.

4) Travaux bâtiments :

Internet école : Le câblage du réseau internet de l'école réalisé durant l'été ne donne pas encore entière satisfaction.

Rampe d'accès comptoir : Les travaux de maçonnerie sont terminés et s'élèvent à 3 342.66 € TTC. Il reste à venir la pose d'une main courante métallique.

5) Finances :

Indemnités comptable public 2016 : Monsieur le Maire informe de la réception de l'état liquidatif de l'indemnité de conseil à verser au comptable public pour l'année 2016. Le Conseil Municipal accepte de verser l'indemnité dans son intégralité au comptable soit 379.32 €.

Amendes de police 2016 : notification : Répartition 2015 des amendes de police. Réception de 6 168 € destinés aux travaux de signalisation et sécurisation d'un parking et ses abords avec cheminement piétons.

Points sur les subventions et contrats : Monsieur le Maire donne l'état d'avancement du contrat pluriannuel avec le Département. Par ailleurs, il informe le conseil municipal que l'extension des activités liées à l'aérodrome et à l'installation de la fibre pourrait être éligible au titre de la dotation parlementaire sous réserve que l'étude engagée ne représente pas plus de 5 % du budget global.

D'autre part, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a acté la mise en place d'un dispositif à destination des communes du monde rural. Ce plan en faveur de la ruralité permettra de soutenir des projets d'investissements engagés par les communes. Ces projets devront favoriser les services à la population, les aménagements d'espaces publics ou de proximité, les projets de rénovation thermique et bien d'autres projets.

Assurance collective du personnel : Monsieur le Maire propose au conseil municipal de résilier l'assurance du personnel auprès du CIGAC et d'adhérer au contrat-groupe du centre de gestion de la fonction publique car les taux sont plus intéressants. Adopté à l'unanimité.

6) Urbanisme:

Etude géotechnique : De nouveaux bureaux d'étude sont en cours de consultation.

Plan Local d'Urbanisme : En application de l'article 136 de la Loi ALUR du 24 mars 2014, la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » est transférée aux Communauté de Communes de trois ans à compter de la publication de la loi, c'est-à-dire le 27 mars 2017. Les conseils qui ne souhaitent pas ce transfert doivent donc délibérer entre le 27 décembre 2016 et le 27 mars 2017. Monsieur le Maire propose aux conseillers de réfléchir et une décision devra être prise sur ce sujet lors du conseil municipal de janvier 2017.

7) Ecole et rythmes scolaires :

Conseil d'école du 13 octobre 2016 : Présentation du procès-verbal du 13 octobre 2016 par Madame Bernard. Cette année, l'école accueille 82 enfants. Point sur l'organisation de la cantine et la garderie périscolaire fait par Madame Bernard.

Organisation remplacement et vacances : Madame Crionay sera en formation les 23 et 30 novembre. Madame Estienne fera son remplacement sur le temps de garderie du matin.

8) Associations :

Randonnée de la voie du Tacot (prêt matériel et organisation) : Mise à disposition gracieusement de la salle d'animation rurale pour cette randonnée comprenant un repas chaud servi à midi.

Manifestations à venir et passées : 05/11 : randonnée du Tacot, 12/11 : Classe en 0 : saucisson au gène et course de mobylette, 12/11 : Sou des Ecoles: tartiflette, 27/11 : Classe en 3 : bourse aux jouets.

Divers : demande ADEPAPE 69 (Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance) pour la tenue de leur assemblée générale à la salle d'animation rurale de Frontenas. Accord du conseil municipal pour un prêt à titre gracieux le samedi 1 er avril 2017.

Echo du Beauvallon : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier de remerciement de cette association pour la subvention de 80 € versée par la Municipalité.

9) Communication :

Focus du conseil pour la presse : Rampe d'accès Comptoir/Sarments, marché et recherche de commerçants, calendrier.

Bulletin 2016 et réunion du 19 octobre : Point sur l'avancement du bulletin par Madame Goujat.

Retour sur réunion publique : Monsieur le Maire dresse le bilan de la réunion publique organisée le vendredi 14 octobre sur les thèmes : plan local d'urbanisme, communes nouvelles ou encore vie associative.

10) Informations diverses :

Centre Régional de la Propriété Forestière : l'Assemblée générale constitutive concernant la gestion des bois d'Alix s'est déroulée le jeudi 27 octobre à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. Monsieur Debrun s'y est rendu pour représenter la commune.

Projet de création d'une MARPA (Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie des Personnes Agées) : Une réunion est fixée au 4 novembre à la Préfecture du Rhône pour la présentation de l'équipe de pilotage du canton du Bois d'Oingt et la présentation du dossier en présence de M Thomas RAVIER, conseiller général du canton de Villefranche-sur-Saône. Un questionnaire est à remplir au niveau des communes.

Information marché : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'épicerie des Pierres Dorées et le traiteur ne sont plus présents sur le marché du samedi matin.

Adélfipaly : Monsieur le Maire informe qu'ils ont été une centaine d'élus à prendre « le train des élus » afin de répondre à l'invitation de l'Association de Développement de la Ligne Ferroviaire Paray/Lyon et avoir été reçue à l'Hôtel de Région. Monsieur le Maire précise que le risque de fermeture est écarté et que la région Auvergne-Rhône-Alpes s'est accordée à réaliser des travaux, de fin mai à décembre 2017, pour un montant de 50 millions d'euros.

Prochain conseil municipal : Vendredi 09 décembre 2016 à 19 heures 30

Le Maire :

Thomas DUPERRIER

